

Lettre d'actualité

#20

Le mot du Président



En cette fin 2024, le SDE65 lance son enquête annuelle pour recenser les besoins en études et travaux de ses adhérents, afin que soit possible de programmer les investissements nécessaires en matière d'électrification, d'éclairage public et de transition énergétique, et aussi répondre aux attentes des communes.

Par ailleurs, une deuxième édition du programme « Tête en Led » viendra aider au remplacement des 8 000 lampes énergivores encore en service dans les Hautes-Pyrénées.

Cette recherche de sobriété énergétique et d'économies financières est étendue aux bâtiments publics, avec la réalisation d'audits énergétiques permettant de dégager des pistes de rénovation.

Parallèlement, le syndicat adapte son organisation pour renforcer ses moyens d'action, afin de relever les nombreux défis des années à venir, notamment en matière de distribution électrique, à savoir garantir une distribution publique de qualité, faire face à des événements climatiques plus fréquents et plus extrêmes, décarboner et localiser la

production, accompagner l'accroissement de la mobilité électrique...

Ainsi, le SDE65 entend poursuivre ses missions au service des collectivités et EPCI des Hautes-Pyrénées.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une très belle fin d'année.

Patrick Vignes, Président du SDE65



EN PROJET

LANCLEMENT DU PROGRAMME « TÊTE EN LED 2 »

Ce programme vise à remplacer les anciennes lampes énergivores par des appareils à Led programmables. Le premier volet a permis de remplacer 9 000 lampes sur les 17 000 concernées. Un deuxième volet va être lancé pour remplacer les 8 000 lampes restantes, toujours grâce à une avance remboursable de la Caisse des dépôts et consignations. Les conditions financières ont évolué, mais la participation des communes restera limitée à 10 % du coût de l'opération.

CRÉATION D'UNE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE À CASTELNAU-MAGNOAC

Une halle va être réalisée à Castelnau-Magnoac pour accueillir les réceptions suivant les matchs de rugby. Le toit sera équipé de panneaux photovoltaïques alimentant une station de recharge des véhicules électriques. Cette réalisation innovante, menée en partenariat avec la commune, sera confiée à l'entreprise Compagnie Solaire des Pyrénées. Coût du projet : 130 k€ environ.

RÉALISATION D'UNE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE À SALLES-ADOUR

Cette ombrière prévue sur le parking du gymnase de Salles-Adour sera la première financée par le SDE65.

L'entreprise Etchart Energies (Pyrénées-Atlantiques) prendra en charge les travaux. Coût du projet : 138 k€.



EN BREF

RÉSEAUX DE CHALEUR : CRÉATION D'UNE RÉGIE À SIMPLE AUTONOMIE FINANCIÈRE

Le comité syndical du 27 septembre 2024 a acté la création d'une régie à simple autonomie financière pour la réalisation de réseaux de chaleur. Un conseil d'exploitation comprendra sept membres : quatre élus du syndicat et trois représentants de communes ayant transféré la compétence réseaux de chaleur. Il sera présidé par un élu du SDE65. Ce conseil d'exploitation rendra un avis obligatoire consultatif sur toute décision ou projet concernant les réseaux de chaleur.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Le SDE65 leur souhaite la bienvenue :

- Sophie Espi a rejoint le secrétariat/accueil du syndicat
- Jean-Yves Cuadrado et Romain Lapeyre ont intégré le service maintenance de l'éclairage public
- Lisa Carmouze, étudiante en Master 2 de droit public à l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) a intégré la SEM Ha-Py Energies en qualité d'assistante administrative et juridique dans le cadre d'un contrat d'alternance

Départ :

- Sarah Caverivière en août 2024, Jean-Dominique Kuhne en février 2025

Une enquête de besoins annuelle pour programmer l'activité du syndicat

Le 22 octobre, le SDE65 a lancé sa campagne annuelle de recensement des besoins des communes. Elle distingue communes rurales et communes urbaines.

LES COMMUNES RURALES SONT INVITÉES À FAIRE CONNAÎTRE LEURS BESOINS 2025 EN MATIÈRE :

- D'électrification : renforcement, sécurisation, enfouissement de réseaux ; IRVE
- D'éclairage public : extension, reconversion, diagnostic énergie, éclairage de terrains de sport ou de monuments, feux de signalisation
- De transition énergétique : énergies renouvelables, économies d'énergie, réseaux de chaleur

LES COMMUNES URBAINES SONT INVITÉES À FAIRE CONNAÎTRE LEURS BESOINS 2025 EN MATIÈRE :

- D'électrification : enfouissement de réseaux (les travaux de sécurisation, de renforcement et d'extension sont pris en charge par le concessionnaire Enedis) ; IRVE
- D'éclairage public : extension, reconversion, diagnostic énergie, éclairage de terrains de sport ou de monuments, feux de signalisation
- De transition énergétique : énergies renouvelables, économies d'énergie, réseaux de chaleur



CE RECENSEMENT EST ESSENTIEL POUR LE SYNDICAT : IL LUI PERMET D'ANTICIPER LES BESOINS EN TERMES D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX AFIN DE PROGRAMMER LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES.

Maintenance des feux de signalisation



Depuis deux ans, et pour répondre à la volonté de nombreux élus, le SDE65 propose aux communes d'adhérer au service de maintenance des feux de signalisation. Une équipe du service Eclairage public du syndicat a été spécialement formée à ce type de maintenance.

UNE COMPÉTENCE OPTIONNELLE DU SDE65

La maintenance des feux de signalisation fait partie des compétences optionnelles du syndicat. Pour permettre de proposer ce type de prestation aux communes, les statuts du SDE65 ont été ainsi modifiés par arrêté préfectoral du 14 mars 2023 : « *Le syndicat exerce, aux lieu et place des membres qui en font la demande, des missions d'installation, de maintenance, d'exploitation et de maîtrise d'œuvre des feux de signalisation tricolore* ».

A ce jour, 37 communes ont adhéré à ce service. L'augmentation du nombre de communes adhérentes permettra par la suite au syndicat de se doter d'outils mutualisés, par exemple de supervision à distance.

UNE MAINTENANCE ÉTENDUE À TOUS LES TYPES DE FEUX DE SIGNALISATION

Le SDE65 peut assurer la maintenance des différents types de feux de signalisation :

- Feux tricolores
- Flashs alertes de sécurité (virages dangereux...)
- Radars pédagogiques
- « Feux récompense »



FEUX SANCTION, FEUX RÉCOMPENSE

Les « feux sanction » passant au rouge devant un véhicule roulant trop vite ont été interdits, car ils faisaient courir le risque de coups de freins brutaux. Ils sont remplacés par des « feux récompense », qui passent du rouge au vert si le véhicule respecte la limitation de vitesse.

Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics

Le SDE65 propose désormais les prestations d'audits énergétiques des bâtiments public en faisant appel soit à un bureau d'études, soit à ses propres services. Objectifs : identifier les solutions d'améliorations énergétiques des bâtiments les plus énergivores.

UNE SOLUTION POUR LES COMMUNES FACE À LA SUPPRESSION DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Jusqu'à présent, le SDE65, qui assure une mission de conseil gratuit en énergie, faisait appel à des entreprises qualifiées RGE pour les audits énergétiques des bâtiments des communes. Or, les conditions de subventions de l'Etat et de la Région pour ces audits ont évolué, augmentant le reste à charge et les délais de réalisation.

UN PERSONNEL FORMÉ, UNE PRESTATION MAÎTRISÉE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

Au sein du service Transition énergétique, les diagnostics énergétiques peuvent être réalisés par Clément Linol, technicien formé aux audits et ayant une forte expérience sur ce sujet.



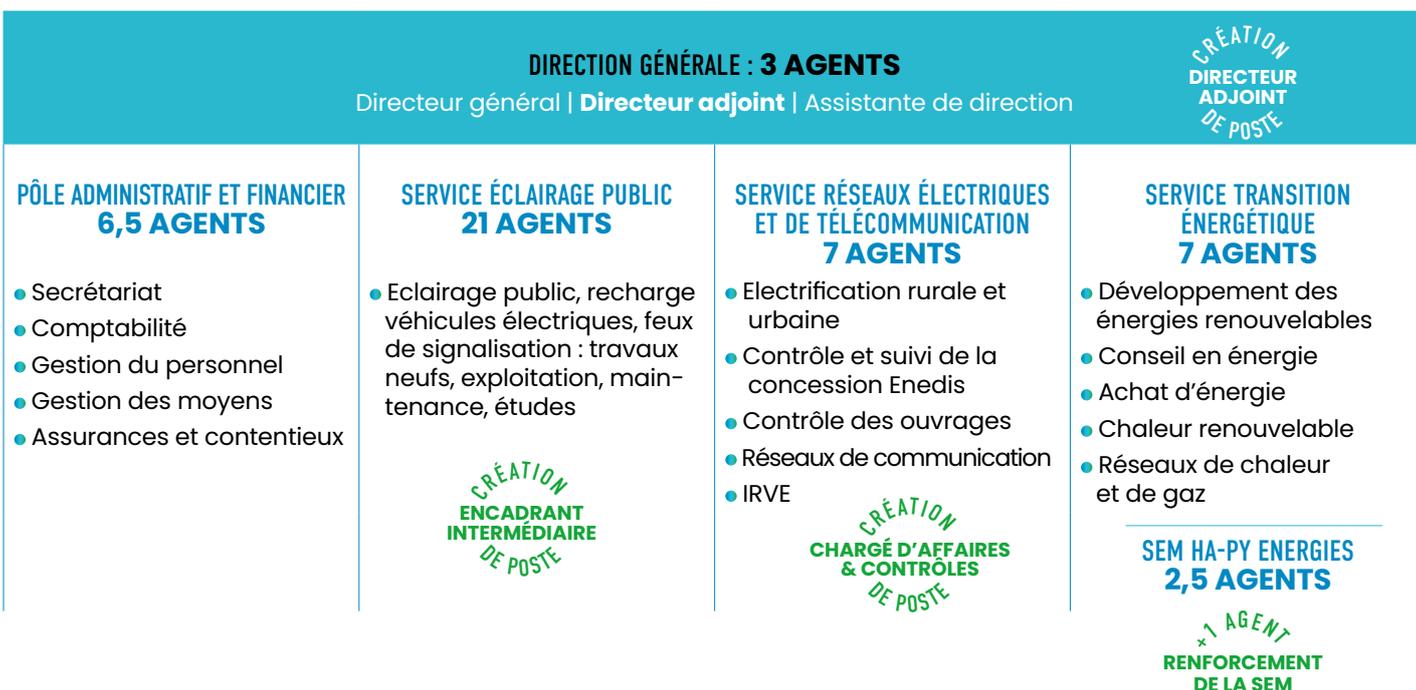
GROUPE SCOLAIRE DE BOURS : UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE POUR SAVOIR ET AGIR

Le budget énergétique lié au fonctionnement des bâtiments est en perpétuelle augmentation, notamment pour les groupes scolaires dont l'utilisation sur une année est importante. La ville de Bours, souhaitant trouver des solutions pour réduire ses coûts de fonctionnement, a choisi en 2024 de faire réaliser un audit énergétique par le SDE65. Cette mission a permis, dans un premier temps, de dresser un état des lieux de l'existant, en mettant en évidence chaque poste de consommation et sa performance énergétique grâce à des ratios par m² et par élève.

Après cette première phase, les améliorations possibles et envisageables ont été présentées à la commune, du renforcement de l'isolation jusqu'à l'amélioration des équipements (chauffage, éclairage, eau chaude sanitaire, ventilation...), l'optimisation de la fourniture d'énergie ou l'utilisation d'énergies alternatives. Ces améliorations ont été chiffrées en termes d'économies, de coût d'investissement et d'aides financières potentielles, pour apporter des éléments concrets utiles à la réflexion de la commune et à la définition d'un projet global de rénovation.

Adaptation de l'organigramme du SDE65

Le comité syndical du 27 septembre 2024 a acté une évolution de l'organigramme du SDE65, pour permettre d'anticiper des départs et de renforcer l'organisation du syndicat. Les appels à candidatures sont en cours. L'effectif cible du SDE65 et de la SEM est de 47 agents.





Gaétan Gueguen, directeur territorial d'Enedis

Gaétan Gueguen est directeur territorial d'Enedis dans les Hautes-Pyrénées depuis janvier 2024. Pour lui, la mission d'Enedis, dans le respect de la relation concédant-concessionnaire, est essentielle. Et le partenariat avec le SDE65 est un atout précieux pour garantir la qualité de l'électricité distribuée et répondre aux enjeux à venir.

PYRÉNÉEN D'ADOPTION, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CE TERRITOIRE ?

Je suis originaire de Bretagne, j'ai travaillé dans plusieurs régions de France et je me rends dans les Hautes-Pyrénées depuis des années. Après 10 mois dans mes fonctions, j'apprécie l'engagement, le professionnalisme et l'attachement de ce territoire à son identité. Ce « petit département » est pour autant un territoire de choix et de transition énergétique.

ENEDIS EST CONCESSIONNAIRE DU SDE65. COMMENT SE PASSE CETTE RELATION ?

Le SDE65 est autorité concédante par délégation des collectivités. J'attache beaucoup d'importance au respect de notre autorité concédante, qui illustre un partenariat de grande qualité, essentiel à une bonne gestion du réseau public de distribution et à l'équilibre des territoires.

QUELLES PERSPECTIVES VOYEZ-VOUS POUR LES ANNÉES QUI VIENNENT ?

Enedis et le SDE65 ont trois défis majeurs à relever. Le premier est la qualité du réseau public de distribution d'électricité, y compris face à des aléas climatiques plus fréquents, plus extrêmes. Enedis en tant qu'opérateur national, notamment grâce à sa Force d'intervention rapide (FIRE), peut agir efficacement en cas de crise climatique, comme après le passage de la récente tempête KIRK.

Le deuxième est de favoriser l'accueil des énergies renouvelables. En 2023, les Hautes-Pyrénées comptaient 300 nouveaux raccordements de producteurs (photovoltaïques essentiellement), et nous devons continuer à accompagner cette transition.

Le troisième est l'adaptation à l'évolution des consommations d'électricité, notamment pour répondre aux nouveaux usages de mobilité. Le SDE65 pilote le schéma départemental de déploiement de solutions de recharge des véhicules et œuvre au développement des EnR, alors qu'Enedis a pour mission de gérer le réseau électrique et sa mutation. Nous sommes entrés dans la « deuxième vague d'électrification des territoires », avec une hausse attendue des consommations d'électricité de 30 % d'ici 2035, soit dans une dizaine d'années. Les réseaux doivent donc s'y préparer sans attendre.

Face à ces défis, nous investissons pour répondre à l'ensemble des enjeux. En 2023, Enedis a ainsi investi plus de 19 M€ dans les Hautes-Pyrénées. L'énergie électrique est plus que jamais un secteur d'avenir. Elle permet de répondre aux enjeux de réindustrialisation des territoires et de diminution des émissions carbone grâce à ses moyens de production situés en France.



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES**
20 Avenue Fould, 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 20 06
www.sde-65.com



AGENDA

4&5 DÉC.

participation du SDE65 au salon Innov'Adour à Lannemezan

11&12 DÉC.

salon Energaïa à Montpellier

19 DÉC.

réunion du bureau du SDE65

15 JANV.

commission consultative de l'Énergie

27 JANV.

réunion avec les entreprises du SDE65

31 JANV.

conseil syndical, débat d'orientation budgétaire (DOB)

13 FÉV.

assemblée générale des présidents de l'Entente Territoire d'Énergie d'Occitanie

14 MARS

conseil syndical, vote du budget



RETOUR SUR...



13 JUIN

Assemblée générale du personnel au Pic du Midi de Bigorre

26- 28 JUIN

Participation du SDE65 au 39ème congrès de la FNCCR à Besançon sur le thème « Territorialisation de la transition écologique : un défi pour redessiner la France »



28 JUILLET

Lancement du comité de candidature pour une reconnaissance du Pic du Midi de Bigorre et de la RICE en tant que patrimoine mondial de l'Humanité

21-25 AOÛT

Une équipe aux couleurs du SDE65 participe au grand raid des Pyrénées (ultra tour en relais, 160 km) et finit 13^{ème} du classement par équipe en 28h39

12 OCTOBRE

Lancement de l'association Dark Sky France et adhésion du SDE65, cogestionnaire de la RICE du Pic du Midi



15 OCTOBRE

Inauguration de l'embellissement du village de Bareilles (enfouissement des lignes électriques et de télécommunication, rénovation complète de l'éclairage public)

22 NOVEMBRE

Inauguration de l'ombrière photovoltaïque réalisée sur la station d'épuration d'Argelès-Gazost.

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex
Date de publication : Décembre 2024 - Prix de vente : gratuit
Responsable de publication : Bruno Rouch
Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation
Design graphique : agence So'Happy - Crédit photos : SDE65
Diffusion : 1.100 exemplaires
Dépôt légal : à parution - ISSN : 2428-4483



Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.